

# Mapingues

Le Mag



Janvier 2023 n°3

# Sommaire

L'édito du Maire	3
Budget 2022	4
Vie de la commune	6
Découverte	12
Politique Sociale	13
Éducation	17
Économie Locale	19
Bâtiments communaux	19
Services techniques	20
Travaux	21
Urbanisme	23
Tribune politique du groupe d'opposition	26
Écologie	27
Animations	29
Parole aux associations	36
Collecte des déchets	39

## MAIRIE DE MARINGUES

8, rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. 04 73 68 70 42  
<https://www.maringues.com>

### Heures d'ouverture au public

**Lundi et mercredi :**  
8h30-12h et 13h30-17h30

**Jedi :**  
8h30-12h et 13h30-18h30

**Mardi et vendredi :**  
8h30-12h

Directeur de publication : Denis Beauvais  
Rédaction : Émilie GOURBEYRE  
et l'équipe municipale  
Photos : Équipe municipale  
Mise en page et impression : groupe CHAUMEIL

# Infos utiles

## FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur la commune.

Vous pouvez suivre l'avancement à l'adresse suivante :  
<https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

## DON DU SANG 2023 À LA SALLE D'HONNEUR DE MARINGUES

Vendredi 13 janvier de 16h à 19h

Mardi 16 mai de 16h à 19h

Vendredi 3 novembre de 16h à 19h



## CONSEILS MUNICIPAUX 2023 Les jeudis à 19h30

26 janvier  
16 mars  
4 mai

6 juillet  
7 septembre  
19 octobre

7 décembre

## CARTE SBA

Pour obtenir une carte d'accès aux déchetteries du SBA et aux Points d'Apport Volontaire, demander une carte d'accès aux déchetteries / aux PAV | SBA ([sba63.fr](http://sba63.fr))

A noter : une seule carte est délivrée par foyer.

La première carte d'accès est gratuite.

En cas de perte, le renouvellement de la carte est facturé 12€.

Vous recevrez une facture du trésor public, merci de ne pas nous transmettre de chèque.

En cas de vol, merci de joindre nos services au 04 73 647 444.



# L'édito du Maire



Dans une actualité bien peu stable, en perpétuelle effervescence sur des sujets de santé, d'environnement, d'économie ou de conflits, je peux vous assurer que nos équipes municipales sont en permanence mobilisées et sur le terrain pour gérer des situations toujours bien délicates.

Nos services sont efficaces et vous pouvez compter sur eux : école, services techniques, services administratifs et élus, tous œuvrent au quotidien pour assurer la meilleure gestion communale.

Nous restons très optimistes et tournés vers l'avenir. Le développement de notre commune et l'amélioration de votre bien-être restent nos lignes guides.

L'heure est toujours à la conduite de nos principaux projets et de leur réalisation rapide avant que de nouvelles restrictions nous soient annoncées. Vous pouvez encore et toujours compter sur le dynamisme et l'engagement de votre équipe municipale.

Dans la volonté d'être toujours attentif à vos attentes, une réunion publique va vous être proposée avant cet été. Elle sera pour nous tous, l'occasion d'échanger et de partager sur les multiples chantiers et projets de notre commune.

Un city stade et un skate park qui doivent être réimplantés dans le respect des règles d'urbanisme, l'ouverture de plusieurs commerces, la construction de notre nouvelle école, qui malgré la conjoncture se poursuit selon l'échéancier prévu. De nouveaux équipements sportifs actuellement en projet, des aménagements routiers, des actions environnementales, du développement touristique, notre patrimoine communal qui va également connaître un élan dans sa protection, son entretien et sa mise en valeur, de nouvelles animations sont au programme et bien d'autres points encore.

Pour la sécurité de tous, cette année c'est également un budget important qui a été consacré à la mise aux normes et au respect de nos obligations dans de nombreux domaines : contrôles sécurité réglementaires, mises aux normes électriques de toutes nos installations, maintenance et entretien de nos systèmes d'incendie et de secours, formation des personnels et habilitations diverses, sécurité informatique et RGPD. Respect des obligations et de la réglementation trop souvent oubliées par laxisme ces dernières années...

Au fil des mois notre belle ville de Maringues se forge une autre réputation, devient plus attrayante pour une nouvelle population de la périphérie Clermontoise qui apprécie nos nouvelles manifestations communales ou associatives, qui découvre notre patrimoine et le bien-être de vivre à Maringues.

De votre côté, vous êtes nombreux à nous témoigner de nettes améliorations et cela sur plusieurs domaines. Vos constats nous motivent et nous ne lâcherons rien, notre objectif est votre satisfaction !

Ainsi motivés plus que jamais, nous tous vos élus, vos équipes municipales, nous sommes tous mobilisés pour affronter avec une énergie décuplée cette crise qui nous poursuit. Nous ne faiblissons pas, c'est donc encore et toujours que vous pouvez compter sur le dynamisme de votre équipe municipale.

Je vous donne maintenant rendez-vous le 14 janvier pour les vœux de la municipalité, rencontre annuelle que la conjoncture ne nous a jamais permise de réaliser depuis notre élection de 2020.

Dans cette attente, je vous souhaite dès à présent tous mes vœux de santé et de bonheur à l'occasion de cette nouvelle année 2023.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous tous.

Denis Beauvais

# Budget 2022

Le budget est la traduction financière de toutes les actions de la Municipalité, tant pour la gestion quotidienne (fonctionnement) que pour son action d'aménagement et d'équipement (investissement).

## Les chiffres clés



Budget de **11,45 M€**  
dont **3,5 M€**  
de budget de fonctionnement



**0%**  
de hausse  
des impôts locaux



**2 917 548 €**  
de subventions  
d'investissement

## Recettes de FONCTIONNEMENT : 3 515 078 €

### Résultat de fonctionnement reporté : 902 380 €

#### Produits des services : 183 300 €

Concessions cimetière, redevance funéraire, repas à domicile, cantine, abonnements médiathèque, salle d'honneur et annexe.

#### Impôts et taxes : 1 452 968 €

Contributions directes, droit de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droit de mutation.

#### Dotations et participations : 842 810 €

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subvention du département, participation des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensations taxe professionnelle, taxes foncières et taxe d'habitation, fonds national de péréquation, reversement taxe professionnelle.

#### Autres produits de gestion courante : 70 010 €

Locations, produits divers de gestion courante.

#### Produits exceptionnels : 2 610 €

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières.

#### Atténuations de charges : 61 000 €

Remboursement de rémunération du personnel (contrat PEC, CNP pour maladies...)

## Dépenses de FONCTIONNEMENT : 3 515 078 €

### Charges à caractère général : 1 057 475 €

#### Dont les achats et variations de stocks : 483 007 €

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fourniture repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménagers, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, fournitures scolaires et administratives, fournitures d'atelier et petit équipement.

#### Dont les services extérieurs : 380 349 €

Location de matériel (photocopieur), entretien/maintenance des bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenances téléphonique et informatique, assurances, documentation générale.

#### Dont autres services extérieurs : 170 100 €

Honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications, cotisations diverses.

#### Impôts et taxes : 24 019 €

Taxes foncières, cotisations centre de gestion, autres impôts.

#### Charges du personnel : 1 136 300 €

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurances, médecine du travail, indemnités diverses.

#### Autres charges de gestion courante : 294 262 €

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée.

#### Dépenses imprévues : 56 775 €

#### Charges financières : 34 374 €

Remboursement des intérêts de la dette.

#### Charges exceptionnelles : 1 000 €

#### Amortissements : 32 512 €

#### Virement à la section d'investissement : 902 380 €

## Dépenses d'investissement : 8 098 967 €

### Opérations patrimoniales : 475 470 €

### Dotations : 2 000 €

### Emprunts et dettes (remboursement du capital) : 254 500 €

### Etudes dont le diagnostic de restauration de l'Eglise : 50 756 €

### Travaux d'éclairage avec le SIEG et de mise en lumière du patrimoine : 178 845 €

#### Immobilisations corporelles :

- Projet de vidéoprotection : 115 000 €
- Achat terrain (future école) : 65 000 €
- Plantations, cimetière : 2 000 €
- Aménagement de la Maison d'Assistants Maternels : 60 000 €
- Travaux dans les bâtiments : 273 300 €  
(mairie, maison des associations, ateliers municipaux, halle aux volailles)
- Matériel de voirie : 30 000 €
- Matériel et outillage des services techniques : 32 000 €
- Véhicules électriques : 68 516 €
- Mobilier et informatique : 16 000 €

#### Immobilisations en cours :

- Travaux nouvelle école : 5 897 786 €
- Aménagement des abords de la nouvelle école : 411 025 €
- Travaux de voirie : 150 000 €

### EPF-SMAF : 2 769 €

## Recettes d'investissement : 8 098 967 €

Opérations patrimoniales : 475 470 €

Amortissement divers : 32 513 €

Emprunts : 1 074 968 €

Autres subventions, dont  
les fonds européens : 761 006 €

Subventions Conseil  
Départemental : 307 471 €

Subventions Etat : 579 971 €

Résultat N-1 : 2 294 550 €

Virement de la section  
fonctionnement : 918 380 €

FCTVA et taxe  
d'aménagement : 385 538 €

Subventions Région : 1 269 100 €

## Nos projets subventionnés :

à 100% : Etude de restauration de l'Eglise

à 80% : Construction de la nouvelle école, aménagement de la Maison d'Assistants Maternels, mise en lumière du patrimoine

# Vie de la commune



## Garde champêtre

C'est avec plaisir que nous avons accueilli notre nouveau garde champêtre. Monsieur David Demigné a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet au sein de notre commune.

Son recrutement répond à un réel besoin et s'inscrit dans le cadre de la volonté municipale de Sécurité et de Protection de l'Environnement. C'était également une promesse de campagne !

Un véhicule spécialement dédié et identifiable a été mis à sa disposition car le territoire est très vaste. Il possède également un vélo pour le centre-ville.

L'occupation du terrain par le Garde Champêtre est très importante afin de nouer le contact avec les administrés et permettre la sensibilisation.

## Départ à la retraite

Après 37 années passées en tant qu'agent à la mairie de Maringues, Jean-Luc Garmy est parti à la retraite le 1<sup>er</sup> mars 2022.



## Arrivée de Madame Thimonier

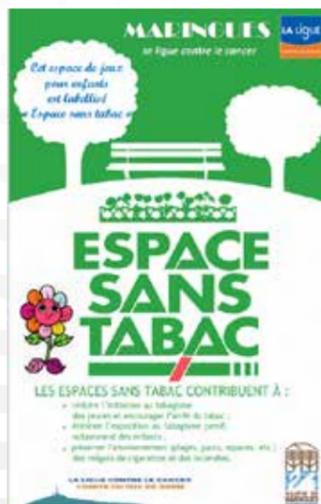
Afin de renforcer l'équipe administrative, Madame Thimonier a été recrutée et a pris ses fonctions fin août. Elle s'occupe principalement de la comptabilité.



## « Espace sans tabac »

Le square Hofgeismar et la place des marronniers sont désormais des « espaces sans tabac ». Les objectifs de ces espaces sont de dénormaliser le tabac et de protéger les jeunes.

L'inauguration a eu lieu le 21 mars 2022, en présence de Monsieur Hub, Président de la ligue du Puy de Dôme.



## Cérémonie du 19 mars

60<sup>e</sup> anniversaire des accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie.

Au square du Poilu, à l'occasion de la cérémonie du 19-Mars-1962 qui commémore le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, Jean-Louis Seguin, président du comité Fnaca et le maire, ont médaillé Pierre Gannat.

Ce résidant de Pont-Picot a reçu la croix du combattant et la médaille de la Reconnaissance de la nation. Pierre Gannat a été incorporé le 1<sup>er</sup> mars 1962 dans le 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie puis au 126<sup>e</sup> bataillon d'infanterie en Algérie du 15 juillet 1962 au 26 février 1963. Il a été admis au grade de caporal-chef dans la section de protection du matériel.



## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai 1945 au monuments aux morts revêtait un caractère bien particulier. Élus et habitants étaient présents pour assister à ce devoir de mémoire qui a pris une dimension plus solennelle encore avec la guerre aux portes de l'Europe. Comme le Maire l'a rappelé dans son discours : « l'histoire ne peut recommencer ».



Défilé qui s'est déroulé sous un ciel bleu, en présence de l'harmonie des enfants de la Limagne de Maringues

## Formation aux gestes qui sauvent

Cette année, tous nos agents se sont formés aux gestes de premiers secours, les gestes qui sauvent. Ils ont obtenu le diplôme intitulé « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Cette formation a été dispensée par un pompier professionnel, avec un double objectif : savoir gérer une situation de crise et acquérir les gestes de premiers secours à travers une formation simple d'une journée. Alternance entre cours théoriques et mise en pratique des gestes à adopter en cas de saignements, brûlures, malaises, étouffements, plaies... La position latérale de sécurité (PLS), le massage cardiaque ou l'utilisation d'un défibrillateur ont également été abordés.





# Vie de la commune



## Inauguration Square des marronniers

Vendredi 20 mai, sous un soleil magnifique, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle place des marronniers.

Ce nouvel espace est très apprécié des enfants comme des adultes. Un coin de verdure et de détente en centre-ville, rendu possible grâce aux subventions de la Région AURA.



## Célébration du 13 juillet



## Cérémonie du 11 novembre et plantation d'arbres

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, des arbres ont été plantés par les enfants au square du Poilu.



## Aire de Camping car

La communauté de communes Plaine Limagne finance l'implantation d'une aire pouvant accueillir huit camping-cars.

Cette nouvelle aire se situe route de Vichy, à proximité de la nouvelle école.



## City Stade et Skate Park

Ces deux équipements sportifs étant implantés sur des zones naturelles et inondables, la municipalité a fait le choix de déplacer ces structures.

L'aire de fitness retrouvera sa place au complexe sportif Bernard Faure et un nouveau city stade sera implanté à proximité de la nouvelle école et du square Hofgeismar.

## Adil

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété...

### Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant :

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences sont organisées sur le département.

**Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FD**

**04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)**

**[www.adil63.org](http://www.adil63.org)**



## Remise des diplômes du Brevet National

Le collège Louise Michel a organisé à la salle multimédia la remise des DNB (Diplôme National du Brevet) obtenus en juin dernier par les élèves des classes de 3<sup>e</sup>.

En présence des parents et des enseignants, de la conseillère départementale Alexandra Virlogeux et de Françoise Mechin-Vernier, maire-adjointe, la directrice de l'établissement Claudie Ducep a rappelé les objectifs de cette cérémonie républicaine qui récompense la reconnaissance du travail et les compétences des élèves acquises au collège par l'obtention d'un premier diplôme soulignant au passage « les excellents résultats de Louise Michel avec 94,6% de réussite supérieurs de près de 5 points à la moyenne du département et de l'académie. De plus, 81,8% des élèves reçus au DNB ont obtenu une mention ». Au certificat de formation générale (CFG), et à l'attestation de langue tous les élèves ont validé l'épreuve.



## Hommage à Dominique TIXIER, adjoint au Maire en charge de l'agriculture, de l'écologie et de l'environnement, décédé brutalement fin novembre



Dominique s'était engagé pour sa ville natale et avait accepté de prendre des responsabilités au sein de notre nouvelle équipe municipale, et cela avec un engagement très déterminé que nous avons rapidement appris à connaître. Il était très attaché à Maringues et représentait avec beaucoup de fierté le monde agricole qu'il connaissait parfaitement.

Son décès est un choc immense pour tout le conseil municipal et les employés municipaux. C'est un choc pour tous ses collègues et amis agriculteurs. C'est un choc pour tous ses amis et les Maringois qui le connaissent. Et c'est une épreuve terrible pour tous ses proches.

Dominique était un homme avec un caractère bien trempé, jovial et toujours prêt à rendre service et vous seriez nombreux aujourd'hui à pouvoir en témoigner. Toujours disponible sur nos sollicitations, l'année passée il avait même accepté de faire le Père Noël pour les enfants de l'école !

Dominique, nous garderons en mémoire ta franchise et ta bonne humeur. Tu étais très présent au sein de la commune et à la Mairie, mais également à la communauté de communes en tant que conseiller communautaire et dans plusieurs syndicats dans lesquels tu siégeais, le SBA, le SBL ou encore la SEMERAP.

Comme tu nous l'as répété à maintes reprises, « les mails ce n'est pas mon truc, ce n'est pas pour moi ». En effet, tu étais un homme de terrain tu savais tout sur notre commune : ses routes, ses chemins, les terrains, les bâtiments, et l'historique sur de nombreux sujets.

Apprécié de tous, Dominique, tu nous manques déjà, et pour toi nous poursuivrons sans relâche les actions qui étaient les tiennes pour le monde agricole, pour l'environnement et l'écologie. Pour faire de Maringues une ville toujours plus agréable à vivre. C'était un de tes objectifs.



## Mantrailing

Certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué cet été, un entraînement Mantrailing a eu lieu au Foirail à Maringues.

« Nous avons beaucoup de plaisir à nous entraîner à Maringues dont les ruelles sont propices à nos recherches, que nous soyons en entraînements libres ou en stages organisés. »

### Qu'est-ce que c'est ?

Le Mantrailing consiste à rechercher et à trouver une personne disparue grâce à son odeur, sur des pistes de longueurs et de « vieillissements » différents suivant le niveau et l'expérience du chien (de 800m à plusieurs kilomètres et de une heure à plusieurs jours).

Pour démarrer une piste, après avoir fait faire un « check » au chien (il fait un repérage des odeurs qui l'entourent), on lui met son harnais et on lui présente l'odeur de la personne à rechercher, sous forme d'objet généralement. Puis on lui donne l'ordre de chercher. Le chien a la mémoire de l'odeur. Il sait donc trier et différencier. En milieu urbain ou en campagne, la direction du vent, la température, l'humidité, la circulation des voitures, des travaux, de la foule, d'autres chiens, etc. sont autant d'éléments perturbateurs et demandent de la concentration au chien.

La méthode du chien est très basique. Soit il cherche la « foulement », travail avec sa truffe au plus près du

sol, soit il « quête », travail avec sa truffe au vent. Sur la piste le chien est tenu en longe (environ 7 mètres). Le conducteur doit toujours lui faire confiance. A chaque changement de direction, il faut être très attentif au regard du chien et à la direction de sa tête qui indique la direction à prendre et lui laisser le temps d'analyser où est l'odeur à suivre.

Nous sommes un petit groupe de 6 personnes sur le Puy de Dôme et l'Allier qui nous entraînons soit pour le plaisir pour certains soit pour passer, dans le futur, plusieurs niveaux d'examens afin de devenir opérationnels au sein d'une association, K9 SAR, dont fait partie notre instructrice Dania Paar, qui vient plusieurs fois dans l'année, du Jura, pour nous permettre de nous perfectionner, à Maringues et dans les villes alentours.

Tous les chiens sont capables de pister quelque soit leur race ou leur âge. Dans notre groupe nous avons 3 bergers picards, un berger de brie, un berger blanc suisse, une griffon nivernaise, une beauceron et un « croisé labrador ».

Si vous voulez nous voir travailler, partager un moment avec nous, ou vous initier au Mantrailing, n'hésitez pas à nous contacter !

Responsable du groupe Mantrailing Allier :  
Corinne Forgerie à Vinzelles - 06 60 70 41 58



## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public autonome qui dispose d'un budget propre alloué par la municipalité ou par des dons individuels. Il est principalement utilisé pour les personnes âgées comme les colis de fin d'année, aide des personnes en difficultés ou personnes en situation de handicap de tout âge.

### Composition du CCAS :

Monsieur le Maire : Denis BEAUVAIS

Mme MECHIN-VERNIER Françoise

Mme THIERRY Chantal

M. FONLUPT Nicolas

M. MEUNIER Alain

Et 5 membres élus désignés par Monsieur le Maire :

M. ROCHE Jean-Noël

Mme DULIER Corinne

Mme COYETTE Sandrine

Mme SANTANGELO Christelle

M. COLON Bernard

## Solidarité Ukraine

Une collecte de dons a été organisée à la Mairie grâce à l'implication de bénévoles et sous la directive de Mme Méchin Vernier, adjointe aux affaires sociales.



Une famille Ukrainienne avec deux enfants, de 2 et 7 ans originaire de Kiev est arrivée en juin à la maison sociale. Après un passage en famille d'accueil, elle a trouvé un cadre chaleureux et sont suivies par l'association UAID63 (16 rue du Pradou à Clermont-Ferrand).

## Repas à domicile

Le SIASD de Lezoux propose un service de portage de repas à domicile.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le SIAD de Lezoux au 04 73 73 18 86

## Don du sang

L'association a accueilli de nouveaux donneurs en 2022.

7 bénévoles viennent soutenir l'équipe lors des prélèvements. Il a été décidé de remettre la collation gourmande afin de sensibiliser le maximum de donneurs pour les prochaines collectes. L'EFS lance un appel aux dons, les stocks n'ont jamais été aussi bas.

## Fête des mères et des pères

Distribution de plantes aux femmes et des flacons d'eau de toilette pour les hommes à l'EHPAD l'Ombelle.



## Nouveaux arrivants

Vendredi 25 mars et 7 octobre, les nouveaux arrivants de la commune ont été accueillis à la salle d'honneur dans une ambiance très conviviale. Après une brève présentation de l'équipe municipale, ces soirées furent couronnées d'échanges et de partage.



## Projet Cycléo à l'Ombelle

Grâce au soutien et à la complicité de Monsieur Chocheyras Gilles, président de l'Union du groupe Mutualia, un mécénat a été attribué envers les résidents de l'Ombelle : Le projet cycléo.

Un vélo d'aujourd'hui pour mieux vieillir demain. Il permet de mémoriser un parcours, de reprendre confiance, de maintenir leurs performances cognitives, prévenir la fonte musculaire pour limiter le risque de chute.



## Concert à l'église

Un concert à l'église de Maringues a eu lieu le 18 Novembre. Cette manifestation organisée par le CCAS, la municipalité et l'implication de l'équipe paroissiale, fut très appréciée.

À cette occasion, deux chorales VOIX SI-VOIX LA de Vinzelles et AMADEUS de Maringues ont interprété un programme très varié tel que Gospel (*Oh Happy Day*), *Vivre pour le meilleur*, *La tendresse* et balades québécoises, suivi d'un final musical où les œuvres instrumentales *New York, New York*, etc. venaient clôturer cette belle ambiance.

Merci à toutes personnes ayant contribué au bon déroulement de cette soirée caritative au profit de la Ligue contre le cancer, sans oublier nos musiciens, venant de Clermont-Ferrand et Cournon spécialement pour cette occasion.



## Référents des villages

Le jeudi 27 octobre, les référents de village étaient conviés à une réunion, entourés de Monsieur le Maire et des membres de l'équipe municipale. Un lien utile entre les habitants et la mairie, un trait d'union entre tous les administrés et la municipalité.

Le rôle essentiel du référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son secteur. Une rencontre où les demandes de chacun furent prises en compte sur le livre des doléances...

### LISTE RÉFÉRENTS DE VILLAGE...

La côte rouge, M<sup>me</sup> ROUGIER Josette  
Pont Picot, M<sup>me</sup> DULIER Corinne  
Les Goslards, M. TIXIER Bernard  
Sanat bas, M. PINET pascal  
Sanat haut, M. CHOSSON Michel  
VENSAT, M<sup>me</sup> BÉRIARD Virginie  
Les Fourniers, M. AUGÉY Thomas  
Montgacon, M. RAMILLIEN Paul

## Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Durant l'année 2022, les travaux se sont enchaînés dans la maison 24 bis boulevard du Chéry. Lieu qui a été choisi pour créer une Maison d'Assistantes Maternelles car l'emplacement est idéal.

L'inauguration a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre. La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) appelée Les P'tits Tanneurs a ouvert ses portes en centre-ville, dans des locaux appartenant à la commune.

Les locataires, assistantes maternelles, Charlotte Bayle, Isabelle Chomilier et Stéphanie Taillandier sont à l'origine de ce projet qui s'est concrétisé en deux ans.



« Assistantes maternelles à domicile depuis une dizaine d'années, nous nous connaissons bien et avons pour habitude de travailler ensemble, de la même façon et aussi d'effectuer conjointement des sorties avec les enfants », explique Charlotte Bayle. Les locaux sont neufs. Les gros travaux ont été réalisés par la municipalité avec une participation de la Caisse d'allocations familiales tandis que les travaux réglementaires sont l'œuvre des assistantes et de leurs proches.

Dans ce cadre fonctionnel et spacieux, idéalement placé, proche de la médiathèque, des écoles et des commerces, les assistantes reçoivent chaque jour douze enfants.

Un hall d'accueil pour les parents et leurs enfants, une salle de jeux, une salle de change, trois dortoirs, une salle de réveil et une petite cuisine composent la structure sur une surface de 173 m<sup>2</sup>, sans oublier un jardin extérieur. Charlotte, Isabelle et Stéphanie ont personnalisé la MAM avec un logo réalisé par le peintre-aquarelliste Aydatois Gérard Bel.

Renseignements au 04 73 79 25 53.



## Échange intergénérationnel avec les élèves de l'école Saint Joseph de MARINGUES ET L'OMBELLE...

A l'Ombelle, Écoliers et aînés, main dans la main, pour un bel échange intergénérationnel, organisé par la municipalité, proposé et dirigé par l'équipe sociale, avec l'accord de Madame Renard directrice de l'école Saint-Joseph, la complicité de Madame Bonnet Laurence, animatrice à la maison de retraite de Maringues.

Dans un premier temps, les jeunes écoliers, avec la spontanéité et l'enthousiasme de leur âge sont venus présenter des chants, poésies, accompagnés d'un petit air d'accordéon interprété par M. Chaucot Damien.

Les résidents quant à eux, leur ont fait la surprise de préparer quelques gâteaux qu'ils ont pu déguster lors d'un lâcher de ballons porteur de messages, afin de sceller cet échange entre les générations...

## Assemblée Générale du don du sang

« Un petit bout de moëlle pour un petit bout de vie »

« Cher ami, l'on ne se connaît pas et peut-être nous ne nous rencontrerons jamais. Mais tu es pour moi un ami car c'est pour toi que je peux vivre maintenant normalement... la vie continue... ».

Un petit bout de lettre en italien qui ne quitte plus la poche de Régis Ranglaret depuis ce jour de 2014 où il a répondu « oui » au questionnaire pour faire un don de moëlle osseuse lors d'une collecte de sang organisée dans sa commune à Ennezat et qu'il est venu lire à voix haute, ce vendredi, lors de l'assemblée générale des donneurs de sang, invité par la présidente Françoise Mechin-Vernier, adjointe au maire, en charge des affaires sociales de Maringues. « Tout a commencé en novembre 2014, j'ai reçu un coup de téléphone me demandant de faire une prise de sang pour vérifier mon éventuelle compatibilité à un don de moëlle osseuse » déclare Régis Ranglaret, donneur de sang depuis 2008. La prise de sang a eu lieu le 14 novembre et le 5 décembre j'apprenais que j'étais compatible à 100 % ». S'en est suivi un séjour de 48 heures en janvier 2015 au CHU de Clermont-Ferrand pour une série d'exams, radio des poumons, électrocardiogramme avant le prélèvement et le départ du greffon ...en Italie ! Inscrit au registre des Donneurs Volontaires de Moëlle, Régis Ranglaret, fait régulièrement des conférences (gratuites) sur le sujet dans les associations locales, à Clermont-Ferrand, Lyon, Moulins. Il intervient également dans les écoles afin de sensibiliser et attirer les jeunes de 18 à 35 ans pour qu'ils deviennent eux aussi donneurs de moelle osseuse, l'objectif étant de sensibiliser le grand public à ce geste qui permet de traiter 80% des maladies graves du sang.

L'assemblée générale s'est poursuivie en présence de Mme Monique Gire, ancienne présidente de l'association maringoise, des vice-présidentes, M. Jean Teissedre, président des associations du secteur Thiernois, M. Michel Magoutier, coordinateur et des membres du bureau.

Après avoir présenté le rapport moral, le rapport d'activités 2021/2022 et le bilan financier, Françoise Mechin-Vernier a salué la présence de la nouvelle trésorière, Mme Rachel Royer.

Contact Régis Ranglaret 06 66 66 44 58 – Mail : redge63@hotmail.fr



## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La mise en place de ce conseil des jeunes a été retardée en raison de la crise sanitaire que nous avons traversée. La commission culture/éducation a choisi de modifier les critères qui existaient avec l'ancien conseil.

Pour faire partie du CMJ, il faut : avoir entre 12 et 16 ans, habiter Maringues, avoir la volonté de s'investir pour sa commune, être disponible pendant la durée du mandat, c'est-à-dire 2 ans.

**Malheureusement, trop peu de candidature reçue en Mairie. Nous reportons donc la création de ce conseil à 2023.**

## Chantier Nouvelle école

Début mars, la charpente et la pose des tuiles est terminées côté maternelle. Pose des ouvertures en avril.

La visite de la classe témoin a eu lieu le 4 juillet en présence des enseignants, des représentants des parents d'élève, des DDEN et des élus. Les visiteurs ont découvert des classes chaleureuses à énergie positive et ont imaginé la cour végétalisée.

Parents, enseignants, agents... se sont projetés dans ces futurs locaux et sont repartis conquis avant les congés d'été !



## Groupe Scolaire Anatole France

• Changement de fonctionnement pour les services périscolaires : **le logiciel SERVI-PLUS.**

Il permet aux parents de réserver et payer à distance. Il permet aux enseignants et aux agents municipaux de gagner du temps car il n'y a plus de logistique de ticket. Enfin, il permet d'anticiper la commande des repas en amont et ainsi limiter le gaspillage alimentaire.

• La municipalité a financé la **visite des CM2 à l'assemblée nationale** le 10 février.

• **Achat de capteurs de CO<sub>2</sub>** afin d'équiper toutes les classes de l'école.

### La vie du groupe

**Noël** : le jeudi 15 pour maternelle et le vendredi 16 décembre pour élémentaire

**Crêpes** : le jeudi 23 février et le vendredi 24 février

**Olympiades** : le vendredi 28 avril

**Cross** : le mardi 16 mai

**Expo arts visuels** : le jeudi 8 juin de 16h15 à 19h15. Les enseignants font les gâteaux salés ou sucrés. Mme Zaïdi commande une buvette.

**Spectacle de fin d'année et tirage tombola** : le samedi 1<sup>er</sup> juillet le matin suivi de la possibilité de se restaurer à la buvette (sandwichs, chips ...)

Un moment festif sera offert aux élèves. Merci à la FCPE pour l'organisation et sa participation financière.

La municipalité offre un sachet de chocolat à chaque élève.

### Espace devoirs

Les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'une aide aux devoirs. Sur proposition des enseignants et avec l'autorisation des parents, les élèves seront encadrés par les enseignants de l'école. Ils pourront faire leurs devoirs, apprendre les leçons, faire leur lecture... avec l'aide et le soutien des adultes.

Je remercie mes collègues pour leur investissement, qui ne se dément pas, au service de tous les élèves.

Nous souhaitons à nos élèves une année pleine de découvertes.

**Mme Anne Zaïdi, Directrice**

### Le groupe en chiffres

<b>289</b> élèves	<b>1</b> RASED complet
<b>13</b> classes dont une ULIS	<b>1</b> Assistant d'Éducation
<b>14</b> enseignants titulaires	<b>6</b> AESH
<b>2</b> compléments de service	<b>1</b> AESH Co
	<b>4</b> ATSEM

### Le groupe sur une journée

<b>7h00/8h35</b> : garderie
<b>8h35/11h45</b> : temps de classe
<b>11h45/13h15</b> : pause méridienne
<b>13h15/16h15</b> : temps de classe
<b>16h15/18h30</b> : garderie

**Jours de classe** : lundi, mardi, jeudi, vendredi

**Décharge de direction** :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Les aides auprès des élèves**  
APC soit le matin de 8h05 à 8h35  
soit le soir de 16h15 à 17h15

### Les partenaires :

Les parents d'élèves (sorties, agréments...)  
La gendarmerie  
L'association Pro-Patria  
La Médiathèque  
L'EHPAD  
Les services techniques

### Petit glossaire :

<b>ULIS</b>	<b>Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire</b>
<b>RASED</b>	<b>Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté</b>
<b>AESH</b>	<b>Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap</b>
<b>ATSEM</b>	<b>Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles</b>
<b>APC</b>	<b>Activités Pédagogiques Complémentaires</b>
<b>PPRE</b>	<b>Programme Personnalisé de Réussite Éducative</b>

### Marché hebdomadaire

Une association gère le marché du lundi matin. Sa mission est de veiller au bon déroulement de celui-ci et de procéder au paiement des droits de place.

### Nouveaux commerces

La commune est heureuse d'accueillir de nouveaux commerces :

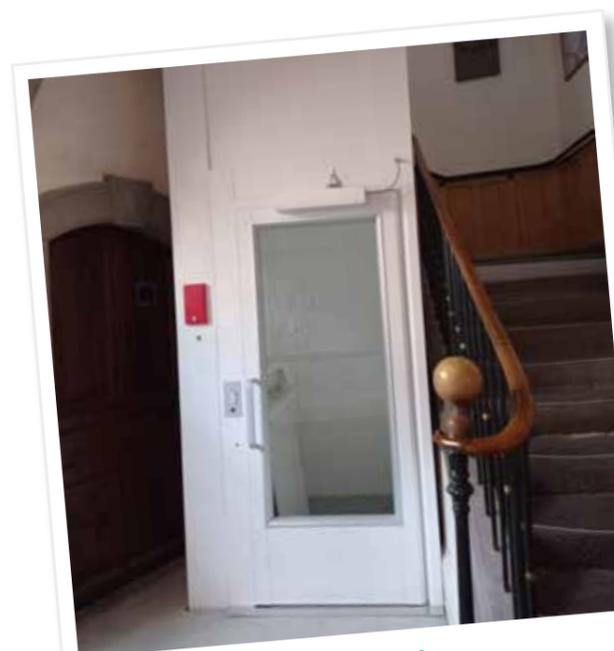
- Bar Lounge Antre Nous – Place du Foirail
- Boulangerie Billot – Rond Point route de Clermont Ferrand
- Boucherie – Place JF Seguin
- Réflexologue – Boulevard du Chéry
- Déménagement de Maringues Optique



### Informations commerces centre-ville

Installation de panneaux indiquant les différents commerces présents en centre-ville à chaque entrée de Maringues.

# Bâtiments communaux



### Accessibilité

La maison des associations route de Vichy ainsi que l'hôtel de ville ont subi quelques travaux pour la mise aux normes de l'accessibilité.

### Économie d'énergie

Isolation des bâtiments comme l'école Anatole France.

### Entretien des bâtiments

Les fenêtres et les volets du presbytère ont été repeints. La façade, les fenêtres et les volets de la mairie ont également été rafraîchis.

### Mise aux normes

L'électricité de la salle d'honneur a été entièrement remise aux normes actuelles ainsi que la salle Jupiter.

L'ensemble des DAE (défibrillateurs automatiques externes) a été vérifié et des contrats de maintenance signés.

Les normes Incendie de tous les bâtiments ont également été vérifiées.



# Services techniques

La commune investit régulièrement dans du matériel neuf pour ses services techniques.

Nouvelle organisation au sein des services techniques : l'équipe des espaces verts et de l'entretien compte 6 personnes, l'équipe gros travaux et voirie compte 4 personnes et une personne dédiée à la mécanique.



*Rénovation du hall de la salle Uranus ainsi que les toilettes*



## Fossés

Certains fossés ont été creusés car avec le temps, ils n'existaient plus... ce qui détériorait les chemins.



### Revers d'eau

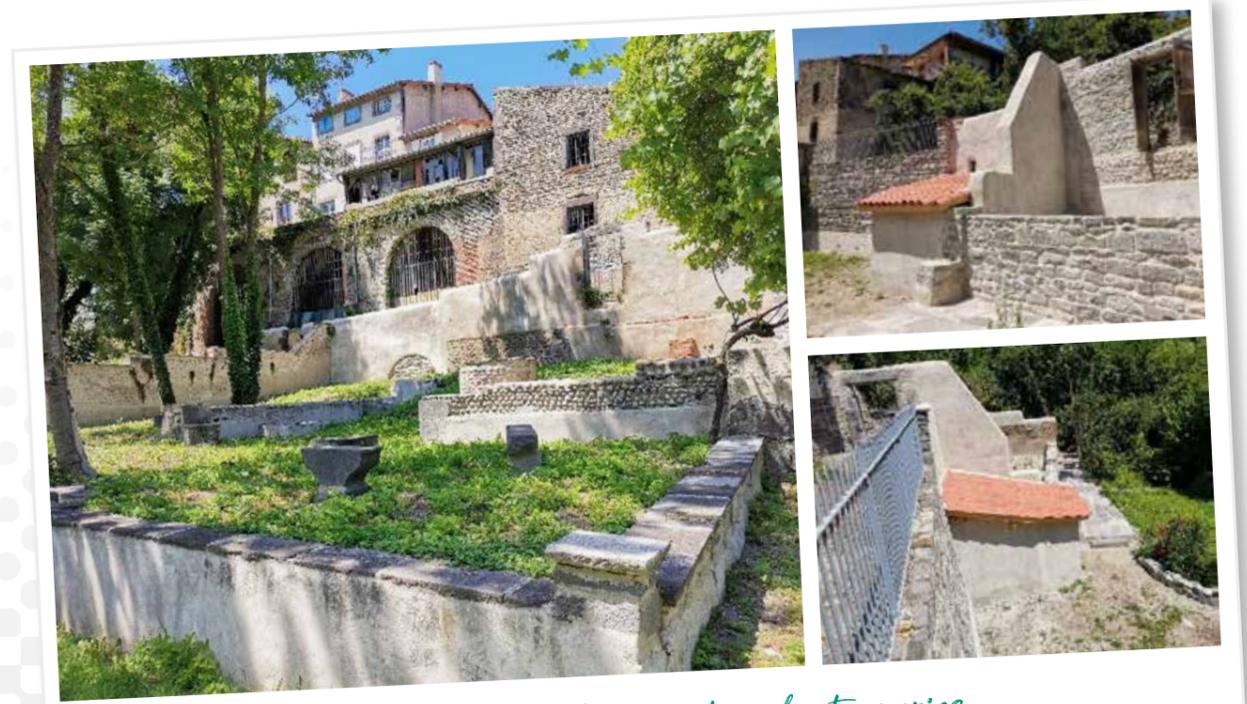
Le chemin qui mène à la butte de Montgacon a été équipé de revers d'eau. Ces rigoles métalliques sont conçues pour dévier et canaliser l'eau vers les fossés afin de lutter contre le ravinement des chemins.



*Abattage et élagage des arbres au plan d'eau*

# Travaux

## Travaux réalisés par l'association Détours pour 2022



*Fin des travaux de rénovation des tanneries*



*Élagage et débroussaillage des bords de Morge*



# Travaux

## Rénovation du lavoir du village de Pont Picot



Tout d'abord, nos services techniques ont dû nettoyer l'accès au lavoir en abattant 3 arbres dangereux pour la sécurité des personnes. Ensuite, une opération de débroussaillage s'avérait nécessaire.

Changement de plusieurs pièces de la charpente et remplacement de plusieurs tuiles pour la toiture



APRÈS



## Rénovation du four du village de Pont Picot

Rénovation des façades extérieures, porte d'entrée et volet



AVANT



PENDANT LES TRAVAUX



TRAVAUX TERMINÉS

# Urbanisme

## Tranquillité du voisinage

Le respect de ses voisins est une règle fondamentale du bien vivre ensemble. Toute nuisance sonore doit être évitée dans les heures qui pourraient gêner la quiétude de vos voisins ( travaux bruyants, bricolage extérieur, bruit de moteur, aboiements, musique, etc.).

## Enfouissement des réseaux

Les lignes hautes tensions sont en cours d'enfouissement sur la commune.

## Voirie

### Chicanes rue du Dourmillon

Après comptage, différents tests et consultation des riverains, l'installation de chicanes a été retenue pour cette rue très passante.



### Place de stationnement

De nouveaux stationnements ont été créés route de Vichy (en face du collège Louise Michel), route de Clermont et rue Baudet Lafarge.

### Arrêt minute

Création d'arrêt minute devant les commerces.

### Installation de plot

Dans le centre-ville, de nombreux plots et barrières ont été installés afin de sécuriser davantage les piétons.

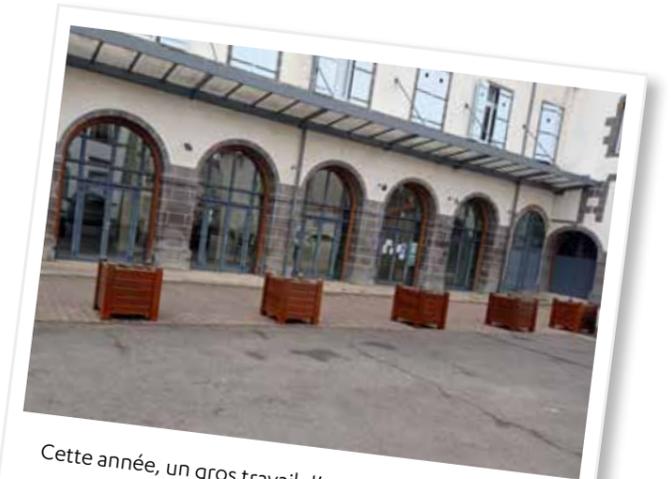
## Canisette

Un nouvel emplacement a été créé place de l'hôtel de ville. Désormais, de nombreux emplacements dans tout le centre ville sont proposés aux propriétaires de chiens. Des sacs sont à disposition chez les commerçants et à l'accueil de la mairie.

Nous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. Ceci par mesure d'hygiène et du respect de l'autre.

## Assainissement

D'importants travaux d'assainissement ont été réalisés Route de Clermont...



Cette année, un gros travail d'entretien des bâtiments et des équipements a été réalisé : ponçage, vernis, peinture... comme ces jardinières.

## Trottoirs

Un trottoir est un lieu de passage réservé aux piétons, pour en assurer leur sécurité. Aussi voici un rappel de quelques règles essentielles :



### Entretien

Chaque habitant est responsable de l'entretien du trottoir de son pas de porte quand il habite en rez de trottoir. Dans le même esprit, tout un chacun peut participer à l'effort d'entretien de la commune par le désherbage du trottoir le long de son terrain.

## Plantations... débordantes

Bien sûr, pour respecter la circulation des piétons sur les trottoirs, aucune plantation ne doit gêner l'accès. Il est également de la responsabilité du propriétaire de tailler les plantations qui peuvent déborder des clôtures et gêner les passants sur le trottoir.

## Parking et poubelles

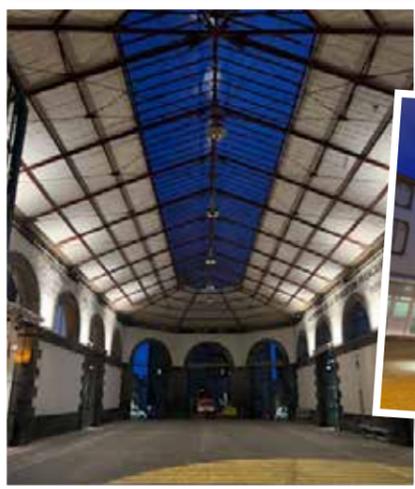
Beaucoup d'entre nous ont la chance de posséder une cour ou un garage individuel. La Mairie souhaite vous rappeler que les trottoirs ne sont pas des lieux de parking et vous incite à rentrer vos véhicules dans vos propriétés, dès que c'est possible. De même, les poubelles doivent être retirées du trottoir.

Il est impératif de laisser au maximum les trottoirs libres d'accès pour les piétons et les routes dégagées pour une circulation fluide de tous les véhicules, en particulier, ceux des secours.

## Mise en lumière des bâtiments

En 2021, les travaux de mise en valeur avaient débuté par l'église. Cette année, ce sont les tanneries, la halle au blé et l'escalier des Ducs de Bouillon qui ont été équipés en éclairage LED.

L'électricité de la halle au blé a été remise aux normes en vigueur et de nouveaux stores sont venus remplacer les anciens trop détériorés.



## Règles d'urbanisme

Désormais pour déposer vos demandes de Déclarations Préalables de Travaux et de Permis de construire, vous devez vous connecter au lien suivant :

**Guichet Unique :** <https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

En cas de problème vous pouvez contacter le service de l'urbanisme de la Mairie les mardi et jeudi.

## Rappel des règles d'urbanisme

**Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



## Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent 5 m<sup>2</sup> au sol.
- Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

## Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

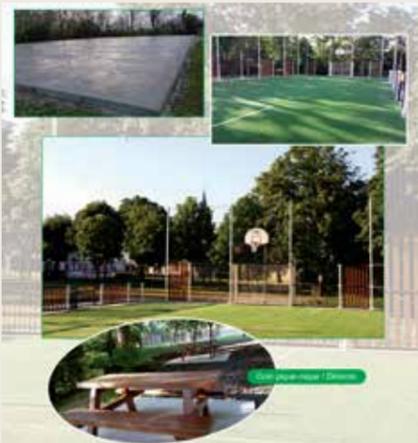
- Installation d'équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.) dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- Création de 5 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...)
- Ravalement
- Modification de façade
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (Velux).
- Changement de destination de locaux existants
- Les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>)
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de type (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC).
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

## TRIBUNE DU GROUPE D'OPPOSITION "LA VOIX DE L'AVENIR"

Chères Maringaises, chers Maringois,

Le groupe minoritaire "La Voix de l'avenir" siégeant au Conseil municipal, va se contenter cette année de ces quelques lignes. La Majorité ne nous laissant malheureusement pas suffisamment d'espace pour nous exprimer librement, nous diffuserons donc à nos frais une lettre d'information plus complète, quelques jours après la distribution de ce "bulletin municipal d'autosatisfaction" de la Municipalité au bilan pourtant bien terne, à l'image de ce que sont devenus le marché de Maringues ou les festivités d'ampleur désormais désertées (fête de Maringues, salon du Livre, Foie Gras, Marche Rose...).

Comme vous avez pu le constater, nous avons fait l'année dernière, dans ces mêmes pages, des propositions que la Majorité rejette en bloc, maintenant le cap de réalisations futiles et coûteuses, sans aucune prise en compte des besoins réels des habitants. Pire, 2022 restera l'année d'un gaspillage d'argent public sans précédent par Denis Beauvais et son équipe : destruction du city stade, du skate-park, de la plateforme fitness... et pourquoi ? Pour d'obscures raisons de zonage du PLU ou de Permis de Construire que le Maire Denis Beauvais pouvait régulariser d'une seule signature ! La seule vraie raison reste en réalité la rancœur de la Majorité à l'encontre des équipes précédentes, en pratiquant une politique de table rase du passé et de terre brûlée, aux dépens des Maringois.



Pendant ce temps, les indemnités des élus augmentent, les recrutements se multiplient, les mesurette foisonnent et aucune aide n'est proposée aux Maringois qui subissent de plein fouet une inflation sans précédent ! A l'instar d'autres communes et leur CCAS, et plutôt que de détruire un city-stade à plus de 50 000 € (pour le reconstruire aux confins du bourg paraît-il...), n'aurait-il pas été envisageable cette année de proposer exceptionnellement une aide au chauffage aux ménages et retraités les plus modestes ?

Au lieu de cela, la Majorité achète par exemple des chalets de Noël à des prix exorbitants pour une seule utilisation par an, parle d'une nouvelle caserne de gendarmerie, d'un terrain synthétique pour le club de football (à minima 500 000 €), et ose même désormais solliciter l'aumône auprès des Maringois dans le cadre d'un appel aux dons pour réhabiliter la Halle au blé. Car ne vous-y trompez pas, pendant que certains n'arrivent plus à se nourrir, à payer leurs factures ou à faire le plein d'essence pour aller travailler, on vient "racketter" ces mêmes habitants alors que ce genre d'opérations permet surtout aux plus fortunés de faire des dons... qui viendront réduire leurs impôts !!!

En tous cas, il ne reste pas grand-chose des belles promesses de campagne de Denis Beauvais (quid de l'entretien du plan d'eau, des modifications de PLU ?). Les seuls projets utiles pour l'intérêt général demeurent ceux lancés avant les élections municipales par notre équipe : nouveau Groupe Scolaire, accessibilité au public de la Maison des Associations et de la Mairie...

Pour le reste, le résultat est sans appel après presque 3 années de mandat, et ce n'est pas brillant ! Pendant que Randan ou Limons réaménagent leur traversée de centre-bourg, Maringues peint des graffitis sur des transformateurs électriques, coupe des arbres à tout-va, arrache des bambous au Clos d'Andoux car de vils oiseaux gazouillent, et trace des places de stationnement sur les trottoirs réservés aux piétons... Bref !

Malgré la morosité ambiante tant sur le plan international que local, notre groupe de 5 élus garde pourtant le moral. Nous continuons à parler au nom des 49% d'électeurs qui nous ont fait confiance en 2020, en attendant des jours meilleurs. Nos idées et convictions politiques pour faire (re)vivre Maringues divergent certes de celles de la Majorité, mais nous nous efforçons cependant de nous montrer constructifs en séances du Conseil municipal tout en maintenant nos propositions et en dénonçant ce qui nous paraît anormal, injustifié, comme en témoignent nos votes et les procès-verbaux du Conseil, disponibles en Mairie ou sur le site internet, peu mis à jour il est vrai, par la nouvelle Municipalité...

Vos élus du groupe de Gauche  
"La Voix de l'avenir"

vous souhaitent une belle et heureuse année 2023,  
pleine de joie, de santé et de réussite. Sincères amitiés.

Yves Raillère, Yolande Burette, David Mournet,  
Martine Rodriguez et Alain Meunier.

Pour nous contacter :  
lavoixdelavenir2020@gmail.com

## Antenne téléphone

Rapport des études effectuées sur les mesures des antennes téléphoniques présentes sur notre commune. Elles sont au nombre de trois et se situent route de Puy Guillaume, route de Riom et aux Fourniers.

Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002. Pour rappel, la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3/05/2002 est 28 V/m.

Antenne aux Fourniers : 0,33V/m

Antenne route de Riom : 1,6V/m

Antenne route de Puy Guillaume : 0,29V/m

## Véhicules électriques

Le parc automobile étant vieillissant, il a été décidé de commencer le renouvellement. Dans un souci d'écologie, ce sont deux véhicules propres qui ont été achetés.

Un kangoo électrique a été mis à la disposition de la mairie grâce à différents partenaires qui ont participé au financement. Un grand merci à eux.



## Eclairage équipements sportifs

En février 2022, les salles Uranus et Jupiter ainsi que la salle de gymnastique du complexe sportif de Maringues sont passées en éclairage LED. Le but étant de faire des économies d'énergie.



### On vous éclaire...



Au fil des décennies, les normes en matière d'ampoules pour l'éclairage public ont évolué. Peu à peu les ampoules sont remplacées par des lampes LED dernière technologie.

N'hésitez pas à avertir la mairie si une des ampoules de votre rue est défectueuse ou grillée.

Pour rappel, l'éclairage public est éteint de 23h à 5h en heure d'été et de 22h à 6h en heure d'hiver.



# Écologie



## Réseau des fontaines

Le réseau des fontaines étant vieillissant, il a dû être repris sur plusieurs parties afin de permettre à nos fontaines du centre-ville de couler.

Suite à l'accident qui a eu lieu sur la fontaine boulevard du Chéry, une entreprise spécialisée est intervenue au mois de septembre et octobre.

Désormais, l'eau coule à la fontaine !



## Renaturation des bords de Morge

Entre le pont de la côte rouge et la passerelle, la Morge a subi quelques transformations.

La communauté de communes Plaine Limagne exerce la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations » (GEMAPI) depuis 2018. Afin de mener des actions concrètes sur cette thématique, Plaine Limagne s'est associée aux communautés Combrailles Sioule et Morge et Riom Limagne et Volcans pour porter le contrat territorial Morge Buron Merlaude durant 3 ans (2021-2023). Dans ce cadre, des travaux de renaturation de la Morge sont prévus sur un linéaire d'1,3 km, entre septembre et novembre 2022. Le cours d'eau ayant été auparavant rectifié, ces aménagements visent à lui redonner un aspect et un fonctionnement naturel.



### Objectifs de l'action :

- Améliorer l'état de la végétation des berges et l'état écologique du cours d'eau ;
- Favoriser la création d'habitats naturels pour la vie piscicole ;
- Limiter l'érosion des berges ;
- Favoriser le méandrage naturel du cours d'eau.

### Travaux notamment prévus :

- Création de banquettes ;
- Recharge minérale du lit ;
- Retrait des embâcles, déchets et atterrissements présents ;
- Diversification des habitats ;
- Végétalisation des berges ;
- Élimination des espèces végétales exotiques envahissantes



# Animations



## Concert « Des chansons plein la tête »

La magnifique salle Jupiter transformée en salle de spectacle pour l'arrivée des artistes, une ambiance chaleureuse.

Les Maestros de l'émission sur France 2 animée par Nagui « N'oubliez pas les paroles » étaient sur scène, le 22 février 2022, à la salle Jupiter pour un concert caritatif intitulé « Des chansons plein la tête ». Devant un public de 350 personnes, huit des virtuoses de l'émission ont présenté un spectacle d'une saveur particulière autour des chansons les plus belles et les plus connues du répertoire de la variété française. De Joe Dassin en passant par Brel, Brassens, Piaf, Sylvie Vartan, Stone et Charden, Jean-Louis Aubert, Annie Cordy, Johnny Hallyday ou Michel Sardou, en duo ou en solo, sur des mises en scènes impeccables de Léa avec changement de costumes à chaque tableau, les Maestros ont emballé le public durant deux heures par leur dynamisme, leur énergie communicative et leur capacité à dérouler des sonorités et des rythmes séduisants des années 1970 à aujourd'hui. Après le concert, le public a eu la chance de participer à un moment d'échanges en toute simplicité avec les artistes ainsi qu'à une séance de dédicaces. Les bénéfices de cette soirée s'élevant à 4500€ ont été reversés à l'ARTC (Association de recherche contre les tumeurs cérébrales).



## La tournée des marchés (France Bleu)

Lundi 7 mars et lundi 26 septembre, France Bleu s'est installé place JF Seguin pour animer son émission en direct, dans le cadre de la tournée événement en partenariat avec France Terre de Lait.

De 9h30 à midi, Roland Vigier, chef du restaurant « le Clos Fleuri » à Maringues est monté à bord du studio mobile avec Yann Méraki. Ensemble ils ont fait d'abord le marché, puis Roland a investi le camion cuisine, pour relever le défi du jour :

Avec 30 euros, il a dû :

- préparer un repas pour 4 personnes en direct, avec entrée, plat et dessert
- en y intégrant deux produits laitiers

A l'issue de cette préparation, les personnes présentes sur le marché ont pu déguster ce que Roland avait préparé et savourer la qualité des plats.

Un tour dans Maringues a également été réalisé en direct pour faire connaître cette belle ville et ses richesses à l'ensemble des auditeurs de la radio.



## Fête de l'été

Qui dit jour de l'été, ne dit pas forcément beau temps !

Le 25 juin, la pluie est venue interrompre notre première fête de l'été.

Seuls les plus courageux sont restés au kiosque pour écouter le concert de jazz.



## Festival Mondemain

S'interroger sur notre mode de vie et retrouver du sens dans une société où les modèles anciens ne sont plus conformes aux exigences d'aujourd'hui, laisser pour un temps des écrans plus plats que jamais et partager, découvrir nos talents cachés, créer, recycler et recréer un lien avec la nature, être inspiré par les initiatives locales du territoire, voici quelques-uns des axes du Festival Mondemain.



Le festival a proposé les 27 et 28 août des ateliers de création, de réflexion, de développement personnel, une exposition, de la musique et un marché de créateurs.

Renouer avec la nature et recréer du lien social nous concernent tous, citadins comme ruraux, petits et grands. Maringues, entre ville et campagne, au carrefour entre Clermont-Ferrand, Vichy, Thiers et Riom semble être l'endroit idéal pour réunir celles et ceux qui s'interrogent pour savoir comment être mieux demain et quelle place occuper dans ce monde en mouvement perpétuel.

## Festival « Voix et patrimoine »

Grâce à la participation du conseil départemental, Maringues a pu recevoir le festival « voix et patrimoine » sur deux jours.



Le 13 juillet, c'était un concert de musiques suédoises qui s'est déroulé dans la halle au blé.



Le 12 juillet, un concert gratuit au kiosque a été proposé, suivi d'une dégustation de produits locaux organisés par les membres de l'AMAP de Maringues.



# Animations

## Forum des associations

Des visiteurs venus en nombre samedi 3 septembre au forum des associations pour découvrir les activités variées proposées par les associations maringoises.

Un réunion avec les dirigeants d'associations est venue clôturer cette matinée ensoleillée, le but étant de préparer la nouvelle saison !



## Rencontre inter-associations

Une soirée a réuni une centaine de membres d'associations maringoises le vendredi 14 octobre afin d'échanger sur leurs manifestations, leurs projets et leurs difficultés. La commune compte environ 35 associations. L'occasion de rappeler la place importante du milieu associatif qui contribue à l'animation de la vie locale en proposant aux habitants des activités physiques ou culturelles.

Chaque association s'est exprimée évoquant ses besoins (salles, terrains...), ses projets et le manque de bénévoles pour beaucoup. Cette première rencontre avec la municipalité a pour objectifs « de créer du lien au sein du milieu associatif, de mieux se connaître, de faire émerger de nouvelles pratiques, de donner plus d'ampleur aux manifestations, de mutualiser les compétences et de pérenniser le tissu associatif ».

Alexandra Virlogeux, conseillère départementale est intervenue dans le cadre des aides départementales à l'achat de matériel et à l'organisation de festivités.

En avril prochain, la municipalité et les associations accueilleront une randonnée gratuite dans le cadre des Balades du journal La Montagne.

## Fête de Maringues

Le centre-ville s'est animé tout au long du week-end à l'occasion de la fête organisée par la municipalité, avec le concours des associations.

L'harmonie des Enfants de la Limagne a donné un concert sous la halle au blé. L'illustre baron noir, magicien venu de Gannat, avait déjà fait étalage de son art en déambulant dans la rue, mystifiant son public, avant de donner en soirée, place des Marronniers, un spectacle qui a captivé enfants et adultes.



Nos amis d'Hofgeismar en Allemagne ont fait le déplacement jusqu'à Maringues à l'occasion de la fête patronale.



Le feu d'artifice tiré au plan d'eau est venu clôturer cette journée de fête. Le dimanche, les exposants de la brocante et vide-greniers ont très tôt colonisé les rues du centre-ville.

Tout au long du week-end, le public a profité des nombreuses attractions de la fête foraine.



A l'occasion de la fête, Madame Nouhen a mis en vente au profit d'associations caritatives un certain nombre de toiles exécutées par Jacques, son mari, décédé le 18 mai dernier. Le fruit de la vente s'est élevé à environ 1000 € en faveur de la Ligue contre le cancer en priorité mais aussi au bénéfice de France-Alzheimer, de la Croix Rouge, de la Chaîne de l'espoir et du diocèse.

Un tableau représentant les tanneries de Maringues a été offert à la commune.

# Animations

## La marche rose

La 6<sup>e</sup> édition de la marche rose La Maringoise, organisée dimanche 2 octobre dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, la prévention et le dépistage, a connu une belle mobilisation.



Après un échauffement tonique proposé par Sandrine Gay, professeur de gymnastique, une véritable marée rose composée de 355 participants, essentiellement des femmes, rassemblée devant les halles, a arpenté les rues de la cité et les bords de Morge sur un parcours sans difficulté de 6 km.

La municipalité, représentée par le maire Denis Beauvais ; le comité départemental de la Ligue contre le cancer et l'antenne maringoise sous la conduite de Christian Pezechke ; et la communauté de communes Plaine Limagne, présidée par Claude Raynaud, ont apporté leur soutien à l'organisation de l'événement qui a nécessité le concours d'une trentaine de signaleurs bénévoles du milieu associatif autour des sapeurs-pompiers du centre de secours.



## Fête du livre

À l'occasion du onzième salon du livre, une quarantaine d'auteurs ont présenté leurs ouvrages sur des thèmes très variés : carnets de voyages de Céline Roussel et Samuel Chardon, littérature fantastique d'Audrey Demange, bandes dessinées de Maurice Vigier ou François Rabasse ont connu un certain succès, tout comme la littérature jeunesse.

À midi, Laurent Mathoux, auteur de romans policiers et guitariste des Flying Tractors, accompagné du chanteur Serge Camaille, ont interprété quelques titres.

Toute la journée, l'atelier de pop-up, animé par Martine Palhol et organisé par les médiathécaires Cécile Sauret et Vanessa Rinaldi, a intéressé enfants et adultes.



## Foie gras en fête

Le foie gras reste une spécialité appréciée du public à l'approche des fêtes de fin d'année. Il était au rendez-vous samedi à la salle Jupiter.

Plusieurs producteurs d'Auvergne et du Périgord ont proposé aux visiteurs leurs produits, du foie gras en passant par les confits, les magrets ou les rillons préparés selon les recettes traditionnelles. La manifestation était associée à un marché du terroir qui a permis au public de composer son menu de fête avec une belle gamme de produits régionaux : fromages, escargots, charcuteries avec les saucissons d'Elise de Saint-Clément-de-Régnat, confitures, huiles, épices grains de paradis, chocolats, confiseries, viennoiseries, vins, bières à Nico d'Aigueperse et champagnes de producteur.

L'Amap de Maringues était également présente avec un bel échantillon de produits régionaux.

A midi, un repas sur le thème du canard a été servi par Roland Vigier, chef du restaurant Le Clos Fleuri.



## Le marché de Noël

Les chalets en bois ont envahi le centre-ville de Maringues et la halle au blé s'est remplie d'exposants en tout genre, pendant que de bonnes odeurs se dégageaient du square des marronniers.

Un lieu de convivialité où les visiteurs ont apprécié pouvoir se restaurer avec de bons produits auvergnats ou portugais, des marrons chauds, gaufres...

Les enfants ont pu se balader à travers le marché illuminé à dos de poneys.

Municipalité et exposants satisfaits malgré une petite baisse de fréquentation. La commission économie locale compte approfondir la transformation de ce marché de Noël en apportant les améliorations nécessaires au cours des prochaines années pour faire de ce rendez-vous un incontournable !



# Culture

## Tannerie

Visites théâtralisées des tanneries proposées durant l'été et organisées en collaboration avec l'office du tourisme Terra Volcana de Riom.



# Parole aux associations



Mais qu'est donc cette Route de la Limagne avec ces vieilles guimbardes et ces hurluberlus qui les conduisent, c'est peut-être une question qui vous intrigue ? Nous allons faire un peu de chronologie pour tenter de vous en expliquer la gestation.

Dans les années 1990-2010, une manifestation d'envergure, La Route des Dômes rassemblait les passionnés d'automobiles anciennes dans les villes d'eaux locales et celle-ci avait une grande audience dans le monde des collectionneurs régionaux. C'était une organisation très lourde à gérer, et après plus de 20 éditions, le projet fut abandonné et il n'y a pas eu de repeneur.

L'an dernier, la nostalgie aidant, Michel Boivin et Christian Basinski, membres de l'organisation, se sont dit qu'ils pourraient peut-être proposer la prestation à une structure capable d'en assurer la logistique. Lors d'une conversation tout à fait banale, ils ont évoqué le projet avec Fred Marenda, le président de l'USM à cette époque. Il s'est montré enthousiaste et il leur a proposé le cadre et toute sa logistique.

C'est comme cela qu'est née la 1<sup>re</sup> Route De La Limagne, un grand rassemblement de véhicules anciens et d'exception, puisque 196 véhicules furent inscrits, une cinquantaine se sont présentés au dernier moment, 500 repas furent servis, et entre 1000 et 2000 visiteurs étaient présents, le tout accompagné d'un groupe de musique parfaitement adapté au contexte et d'un animateur/présentateur des vieilles mécaniques. Toute cette réussite, dans l'enceinte du magnifique complexe sportif Bernard Faure, est due à une fantastique équipe de bénévoles et à l'aide des services municipaux et de Patrick Bouteloup, leur manager, quant à l'installation

de l'infrastructure sans oublier le soutien de la municipalité pour cette première édition. Une visite dans les EHPADs de Maringues et Randan a été organisée pour le plaisir de nos aînés ne pouvant se déplacer.



Vu l'indéniable réussite de cette première prestation, du retour élogieux des Maringois et de la presse nationale spécialisée (La Vie de l'Auto du 7 juillet 2022), le groupe de bénévoles a décidé de prendre son envol et de créer cette association loi 1901 à Maringues, La Route de la Limagne avec toute une équipe qui s'est trouvée une nouvelle passion.

Quelle est la raison d'être de cette association ? Tout d'abord, créer une animation qui va faire connaître notre ville sous un autre angle. Ensuite, faire découvrir à notre jeunesse un riche patrimoine qui fait partie quelque part de notre histoire. Puis, rappeler à nos anciens, des souvenirs de ce grand moment qu'ils ont vécu lors de la grande aventure du déplacement bien plus facile. Enfin, et cela a son importance, permettre de réunir, autour d'un même thème, une bande d'irréductibles, essayer de faire naître de nouvelles vocations et en convaincre d'autres à se convertir à la même passion, même si celle-ci a ses raisons que la raison ne connaît pas. L'association est ouverte à l'adhésion à tous du moment qu'il existe une sensibilité à l'automobile ancienne ou d'exception.



Notre principal projet, c'est de faire de la commune, chaque année au mois de mai, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de voitures anciennes.

C'est donc sous l'angle de la chaleur humaine et des activités ludiques que la Route de la Limagne souhaite créer un espace d'échanges et de convivialité en relation avec l'histoire de l'automobile et la bonne bouffe. Il est vrai que notre cuisinier est un expert en paella mais il a également de très bonnes relations avec les andouillettes et les pommes grenailles, l'expérience vécue à la fête patronale le prouve.

La Route de la Limagne remercie la population Maringoise pour l'intérêt qu'elle a porté à cette première intervention. Nous remercions également tous nos sponsors ou adhérents présents et futurs. À bientôt.



## Composition de l'association :

Co-Présidents : Michel Boivin, Fred Marenda  
Vice-Président : Christian Basinski  
Secrétaire : Ludovic Pointon, Adjointe : Catherine Boivin  
Trésorière : Françoise Basinski, Adjointe : Valérie Marenda  
Restauration : Rémi Robalo, Martine Marchat  
Membre actif : Cécile Roudil, Béatrice Robalo, Mimie Dufloux, Philippe Marchat  
Nombre d'adhérents : 60 (octobre 2022)

## Location salle d'honneur et salle annexe

La location est réservée aux habitants de la commune. Un contrat de location sera établi, accompagné d'un chèque de caution de 500€ et d'une attestation d'assurance.

Salle d'honneur + salle annexe : 450€

Salle d'honneur : 330€

Salle annexe : 250€



## Espace Ligue Henri Bertrand

Avec la pandémie, ces deux dernières années, l'espace ligue a connu ouverture et fermeture ! La situation s'étant stabilisée, cet espace dédié à toutes les personnes concernées par la maladie a ré ouvert ses portes. Début septembre, la Ligue a organisé une porte ouverte en présence du maire Denis Beauvais. Les bénévoles formés accueillent, écoutent et proposent en toute confidentialité un programme d'activités de soins de support dispensé par des professionnels diplômés et financés par la Ligue contre le cancer.



Actuellement, Alexandre de « Siel Bleu » tous les jeudis dispense des séances d'activités physiques adaptées. Pour 2023, la Ligue envisage de reprendre les activités abandonnées depuis la pandémie (sophrologie, nutrition etc.)

**Un nouveau parcours de soins complémentaires est mis en place entre l'ARS et la Ligue contre le cancer.** Il concerne tous les malades ayant terminé le traitement actif du cancer (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie) depuis moins d'une année. Sur prescription médicale, ils peuvent bénéficier gratuitement d'un bilan d'activité physique adaptée, d'un suivi diététique, d'un suivi psychologique. Pour cela, il faut demander à son médecin ou cancérologue une prescription médicale et ensuite contacter la Ligue à Chamalières tél : 07 48 88 59 05. Un programme adapté sera proposé à l'espace ligue de Maringues.

**Un projet de sensibilisation aux prédispositions familiales aux cancers** est mis en place avec l'association Généticaner et le centre Jean Perrin à Clermont-Ferrand. Sur 400 000 nouveaux cancers par an, de 20 à 40 000 sont des cancers « héréditaires »

Ce projet consiste à l'organisation du dépistage des prédispositions génétiques aux cancers par les médecins Onco généticiens du centre Jean Perrin. Si vous le souhaitez, la Ligue vous propose de remplir un questionnaire sur vos antécédents personnels et familiaux (**les réponses sont strictement confidentielles**). Ce questionnaire est à envoyer au service d'oncogénétique du centre Jean Perrin, le questionnaire étudié, une réponse vous sera adressée par courrier. Des enveloppes sont à votre disposition à l'espace ligue tous les jeudis matins. **Cette démarche est entièrement volontaire et confidentielle.**

L'espace ligue de Maringues a besoin de bénévoles pour accueillir toutes les personnes touchées par la maladie. Si vous avez un peu de temps libre et si vous souhaitez devenir bénévoles, rejoignez-nous !

Renseignements : 04 73 19 29 49 - mail : cd63@ligue-cancer.net

## Les Enfants de la Limagne

Les Enfants de la Limagne adressent leurs meilleurs vœux à tous les Maringois et Maringaises pour une belle année 2023.

Ils donnent rendez-vous à tous le **SAMEDI 29 AVRIL 2023** à la salle Jupiter à 18 heures pour leur grand concert de printemps sur le thème des grandes comédies musicales.

Rendez-vous également le **DIMANCHE 19 NOVEMBRE** pour leur traditionnel LOTO annuel.

## La collecte, dans les meilleures conditions



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je le rentre une fois vidé\*



Je sors mon bac lorsqu'il est plein



Mon bac doit être identifié et équipé d'une puce électronique



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je trie les recyclables en vrac dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



La réparation de mon bac est à la charge du SBA



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Un bac trop pleins ou avec des sacs à côté est comptabilisé deux fois



Avec ma carte, j'ai accès à tous les P.A.V. de ma commune et en déchèterie, quand je veux



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non-conformes dans le P.A.V.



Je contacte le SBA en cas de déménagement / emménagement



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. en centre ville. C'est gratuit !



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

\* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable. Contactez-nous.



# Collecte des déchets



## CALENDRIER DES COLLECTES 2023 Maringues



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

\* Collecte exceptionnelle des ordures ménagères pour assurer la transition vers le calendrier 2023 et 2024

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Férié 52	1 M	1 M	1 S	1 L Férié	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D 13	2 M	2 V
3 M	3 V 05	3 V 09	3 L	3 M	3 S 22
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V 18	5 L
6 V 01	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V 14	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Férié	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V 23
10 M	10 V 06	10 V 10	10 L Férié	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V 19	12 L
13 V 02	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V 15	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J 24
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V 07	17 V 11	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Férié	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V 20	19 L
20 V 03	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V 16	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V 25
24 M	24 V 08	24 V 12	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V 04	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V 17	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L Férié	29 J 26
30 L	30 J	30 D	30 M	30 M	30 V
31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	

### JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Férié	1 V
2 D 26	2 M	2 S 35	2 L	2 J	2 S 48
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V 44	3 D
4 M	4 V 31	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V 40	6 L	6 M
7 V 27	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V 36	8 D	8 M	8 V 49
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V 45	10 D
11 M	11 V 32	11 L	11 M	11 S Férié	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V 41	13 L	13 M
14 V Férié 28	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Férié	15 V 37	15 D	15 M	15 V 50
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V 46	17 D
18 M	18 V 33	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V 42	20 L	20 M
21 V 29	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V 38	22 D	22 M	22 V 51
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V 47	24 D
25 M	25 V 34	25 L	25 M	25 S	25 L Férié
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V 43	27 L	27 M
28 V 30	28 L	28 J 39	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V 52
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J	31 V	31 M	31 M	31 D



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins